



Réf. Farde e-Assemblées : 2322777

N° OJ : 44

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/05/2020

**Objet :** Subsidés Solidarité Internationale 2020.- Asbl Geopolis : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant qu'à travers sa politique de solidarité internationale, la Ville de Bruxelles accorde différents subsides aux associations pour développer des projets dans le domaine de la coopération et de l'éducation à la citoyenneté mondiale ;

Considérant que la Ville de Bruxelles veut au travers l'éducation et des actions diverses conscientiser ses citoyens sur la conséquence des actes de chacun dans un monde globalisé et les nombreuses interdépendances;

Considérant que Geopolis est un centre de photoreportage d'actualité et d'histoire installé au coeur de Bruxelles (aux Ateliers des Tanneurs) qui tente face aux bouleversements majeurs géopolitiques, d'expliquer avec distance les grands enjeux d'actualité en lien avec la Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles et en particulier les 17 Objectifs de Développement durable de l'ONU ;

Considérant que la convention de subvention pour ce projet pluri-annuel, reprise en annexe, a été adoptée par le Conseil Communal lors de la séance du 01/07/2019.

Considérant que le centre Geopolis propose des cycles d'expositions thématiques et une programmation événementielle tournée notamment vers le grand-public, les jeunes et les établissements scolaires ;

Vu les crédits inscrits à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique: Un subside de 15.000,00 EUR est octroyé à l'asbl Geopolis (670 669 876) situé aux Ateliers des Tanneurs, rue des Tanneurs 58-60 à 1000 Bruxelles pour développer des expositions, des conférences sur des thématiques en lien avec la Solidarité Internationale et en particulier les 17 Objectifs de Développement durable du l'ONU.

Annexes :

[Convention GEOPOLIS 2019-2020 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

